

### Menuisier aluminium verre

1<sup>ère</sup> session 2025

Le titulaire de la spécialité « menuisier aluminium-verre » exerce ses compétences, sous le contrôle de sa hiérarchie dans le domaine de la construction pour des travaux neufs, de rénovation, de réhabilitation, de maintenance et de réparation.

Le titulaire de la spécialité « menuisier aluminium-verre » réalise, installe ou répare des ouvrages en aluminium et verre sur les menuiseries extérieures, les façades, les verrières, vérandas, les éléments de fermetures et de protections solaires, les garde-corps, les pergolas, les cloisons de distribution, la décoration et l'agencement intérieur, les éléments complémentaires de tous les types de bâtiment quelle que soit leur destination finale.

Il intervient après la réalisation de la structure et participe au clos et couvert. Le titulaire de ce CAP contribue également dans la mise en valeur esthétique des ouvrages.

Avoir la connaissance des recommandations techniques et des impacts possibles des interventions sur chantier pour mettre en œuvre les bonnes pratiques en s'appuyant sur une démarche qualité.

Dans le cadre de ses activités, le titulaire de ce CAP contribue au respect des exigences réglementaires (énergétiques, environnementales, sécurité...). Il conduit couramment ses opérations sur sites en co-activité avec les autres corps de métiers.

Les activités confiées au titulaire de ce CAP sont impactées par les enjeux de la transition énergétique et de la transition numérique.

Son travail consiste à :

- Lire les plans, relever les cotes de l'ouvrage à réaliser pour déterminer ses dimensions et ses formes et établir éventuellement un croquis.
- à l'atelier, effectuer la découpe, l'usinage et le façonnage des pièces. Pour réaliser ces travaux, il se sert de machines-outils, de machines à commande numérique, de tronçonneuses, de perceuses, soudeuses
- enfin poser sur le chantier : il faut sceller, mettre en place les accessoires et les pièces de fixation : équerres, pattes à glace, pièces métalliques pour glace trempée. Le travail se fait au millimètre près pour éviter les infiltrations d'eau.
- effectuer éventuellement des opérations de maintenance : graissage, réglage des jeux, remplacement des pièces.

### Débouchés

Selon sa spécialisation et les ouvrages qu'il réalise, il est appelé coupeur, façonnier, monteur techni-verrier, poseur, menuisier métallique, menuisier PVC, fenestrier, façadier, vérandaliste. Il peut travailler dans de grandes entreprises, des unités de fabrication et de pose, des entreprises moyennes ou chez un artisan.

### Accès à la formation

Après une classe de 3<sup>ème</sup>

### Programme

Grille horaire (a)	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	43h30	39h
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (b)	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre(c)	87h	78h
Prévention Santé Environnement	43h30	26h
Français, Histoire-Géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques – Physique-Chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artistique	29	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101h30	91h
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
- (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
- (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

### Enseignements professionnels

Les élèves apprennent les différentes étapes de fabrication et de pose des ouvrages :

- Les méthodes de débit (tronçonnage, cisailage, découpe).
- L'usinage des pièces par fraisage, perçage, meulage, polissage
- L'assemblage par soudage, collage, ou en utilisant vis, rivets, boulons.

Ils étudient également les ouvrages de la profession : les menuiseries, les portails, les vérandas, les volets, les cloisons, les miroirs, leur mode de construction et leur fonctionnement (leurs dimensions, leurs formes, les jeux entre les pièces).

Au programme en sciences physiques, l'étude des matériaux utilisés : aluminium, matériaux de synthèse, produits verriers, vitrages de synthèse, acier, inox, caoutchoucs de synthèse. Les élèves connaissent les procédés d'obtention des produits, la compatibilité des matériaux entre eux, les contraintes d'utilisation. Ils choisissent le matériau adapté au domaine d'emploi.

Ils apprennent aussi à lire un plan d'architecte, un plan de définition, de détail, et connaissent les conventions de représentation du bâtiment.

#### Blocs de compétences

**COMMUNICATION PRÉPARATION :** Compléter et transmettre des documents, Décoder un dossier technique, Choisir les matériels et les outillages.

**RÉALISATION ET MISE EN OEUVRE D'UN OUVRAGE COURANT :** Déterminer des quantités de matériaux, Organiser son poste de travail, Sécuriser son intervention, Utiliser un échafaudage de pied fixe, Réaliser des opérations de débit et d'usinage, Réaliser des opérations de façonnage et de finition du vitrage, Réaliser des opérations d'assemblage, Mettre en place le vitrage ou éléments de remplissage, Réaliser la dépose d'un ouvrage, Réaliser la mise en œuvre d'un ouvrage, Préparer la réception de l'ouvrage, Contrôler le travail réalisé.

**MAINTENANCE DES OUVRAGES ET DES EQUIPEMENTS :** Échanger, rendre compte oralement, Intervenir à proximité des réseaux, Assurer la maintenance préventive (de premier niveau) des machines et des outils, Assurer des opérations de dépannage ou de maintenance d'ouvrages

### Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 14 semaines.

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Ces dernières doivent permettre au futur diplômé :

- de participer aux activités de l'entreprise et d'utiliser l'outillage, les matériels et les équipements professionnels ;
- d'appréhender la réalité de l'environnement économique, technique et humain de l'entreprise ;
- de prendre conscience du rôle de tous les acteurs et de tous les services de l'entreprise.

Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

### Examen

#### Domaine professionnel :

- Étude et préparation d'une intervention coeff. 4.
- Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant, coeff. 9 (dont coefficient 1 pour l'évaluation du chef d'œuvre).
- Réalisation de travaux spécifiques, coeff. 2.

#### Domaine général :

- Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique, coeff. 3.
- Mathématiques et Physique-Chimie, coeff. 2.
- Education physique et sportive, coeff. 1.
- Prévention-santé-environnement, coeff. 1.
- Langue vivante étrangère, coeff. 1.

**Epreuves facultatives** (coeff. 1 seuls les points excédant 10 sont pris en compte) :

- Langue vivante
- Mobilité

L'épreuve facultative de mobilité est définie par l'arrêté du 30 août 2019 portant création d'une unité facultative de mobilité et de l'attestation MobilitéPro dans le diplôme du certificat d'aptitude professionnelle (BO no 35 du 26 septembre 2019).

### Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

#### Principales poursuites d'études

- BAC PRO Menuiserie, aluminium, verre
- BP Plâtrerie et plaque (2 ans)
- MC Sécurité civile et d'entreprise (1 an)
- MC Soudage (1 an)

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

### Ou se former en Occitanie

#### **Aude (11)**

Lézignan-Corbières - CFA du bâtiment et des travaux publics **A**

#### **Gard (30)**

Beaucaire – Lycée Paul Langevin **I**

#### **Haute-Garonne (31)**

Toulouse - CFA régional du BTP **A**

Toulouse - Lycée professionnel Urbain Vitry (Public) **I A**

#### **Hérault (34)**

Montpellier - Lycée professionnel Léonard de Vinci (Public) **I**

#### **Tarn (81)**

Castres - Lycée professionnel du bâtiment Le Sidobre (Public) **I**

#### **Tarn-et-Garonne (82)**

Caussade - Lycée professionnel privé Saint-Lubin **A**

**I** formation initiale

**A** formation en apprentissage



Internat/ Hébergement possible

### En savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

**Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).**

**N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).**

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier



Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

